Cela constitue, militairement parlant, un scandale si grand que M. Labordaire lui-même, s'en est offusqué. Zuze un peu !..

» Le général doit donc être frappé, il le sera ; il lui restera sa barbe, mais il ne pourra plus porter son chapeau à plumes blanches — si ce n'est comme insurgé.

La *Justice* :

« La fortune du général Boulanger reste la même; desservie par ses amis, servie par ses adversaires. Hélas ! que deviennent au milieu de tout cela, la République et la patrie ? Ce pays est-il condamné à être tour à tour, tantôt rejeté vers de mortelles idées de force par le gâchis gouvernemental, tantôt à être rejeté dans ce gâchis par la crainte d'un dictateur ?

» Non, il y a encore autre chose en France ! Mais il est temps de s'en apercevoir. Les radicaux l'ont dit aujourd'hui ; il est temps d'en finir avec toute équivoque: il est temps d'en finir aussi avec le néant gouvernemental.»

Le *Gaulois* :

« Les royalistes ne doivent pas voter pour Boulanger, ni en dire du bien.

» Mais il n'y a pas une force au monde, pas un homme qui pourraient les empêcher de se tenir les côtes et de se tordre de satisfaction en voyant les républicains se dire leurs vérités à propos du général ; en voyant les bons types de la Gauche radicale invoquer le souvenir des généraux de 1792, que la république a guillotinés et dont les survivants paradaient tous derrière Bonaparte au 18 Brumaire; en voyant Clémenceau répudier son fruit qui s'appelle Boulanger.

» De cela nous rirons toujours, et je dis plus : nous nous en réjouirons.»

La *République française* :

« Le parti républicain se retrouve donc uni comme un seul homme contre l'aventurier sans scrupule qui, portant la triple étoile et la plume blanche des généraux de l'armée nationale, aime mieux devenir, entre M. Eudes et M. Cluseret, le général de la Commune.

» Qu'il soit fait selon son goût !

» Quant au gouvernement, que M. de Cassagnac interpelle aujourd'hui, il connaît son devoir, toute l'étendue de son devoir ; il sait ce qui lui reste à faire : il le fera.

» Encore quelques heures de patience ! Et toute cette neige, décor approprié à ce renouveau manqué de Brumaire et de Décembre, fondra au clair soleil de Floréal... »

LES PIOUPIOUS D'AUVERGNE

Voici la fameuse chanson intitulée : *Les Pioupious d'Auvergne*, qui est maintenant l'hymne boulangiste, telle que la publie la *Cocarde* :

En Auvergne, en France,
Y a de solid's gas,
Lids'gas,
Remplis de vaillance
Et très bons soldats,
Soldats.
Et l'écho raconte
Que s'ils sont d'aplomb,
D'aplomb.
C'est qu'ils ont c'qui compte :
Du poil au menton!
Menton!

Quand les pioupious d'Auvergne iront en guerre,
Le canon tonn'ra.
Pour sûr on dans'ra.
On tremp'ra la soup' dans la grand' soupière.
Car faudra manger.
On n'se pass'ra pas d'Boulanger.

Jamais, quoi qu'on dise
A Clermont-Ferrand,
Ferrand,
Le pioupiou n'se grise
N'est-c' pas épatant,
Patant ;
Pourtant il va boire
La goutt' le matin,
L'matin.
D'autr's boiv'nt c'est noteire,
Beaucoup trop d'pots-de-vin !
D' pots-d'-vin !

Quand les, etc.

Ce pipiou courtise
Les gentill's nounous,
Nounous,
Mais sa friandise,
C'est l'ard et les choux,
Les choux,
Et pour qu'on exauce
Les vœux d' ce guerrier,
Guerrier,
Il faut daus sauce
D' gros bonquets d' lauriers!
Laurier!

Quand les, etc.

Pour la République
Plein de dévoûment,
Voûment,
Chaqu' jour il astique
Arm's et fourniment,
Niment;
Contre l'ordonnance
S'il fait quelque coup,
Q'équ' coup,
Sans reconnaissance
On vous l' fourre au clou,
Au clou.

Quand les, etc.

Il aim'sa payse
Au superlatif
Latif.
Mais avec sa franchise
Pour le bon motif,
Motif ;
Pendant qu'il préserve
L'pays du danger,
Danger,
Ell'fait d'la conserve
De fleur d'oranger !
Ranger.

Quand les, etc.

Quelle poésie !

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Séance du lundi 19 mars 1888

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

Interpellation sur l'incident Boulanger

M. P. de Cassagnac demande à interpeller immédiatement le gouvernement sur l'incident Boulanger.

M. Tirard, président du conseil, dit que la Chambre connaît, par l'*Officiel*, les motifs de la mesure prise contre l'ex-commandant du 13e corps; mais la nouvelle attitude du général Boulanger oblige le gouvernement à prendre contre lui des mesures encore plus sévères. (Longue agitation.)

Dès que la résolution sera officielle, le cabinet sera à la disposition de la Chambre : probablement à la prochaine séance. (Mouvements prolongés).

M. de Cassagnac, répond que M. Tirard, dernièrement, voulait discuter immédiatement une interpellation, sur le rôle du Conseil municipal de Paris, et qu'aujourd'hui, le même M. Tirard est moins zélé.

La vérité est que le gouvernement, comme toujours se dérobe. (Vifs applaudissements).

M. Tirard dit que la discussion peut être fixée à demain.

La séance est levée à 5 h. 40 et renvoyée à demain à 3 heures.

NOUVELLES DU JOUR

Une agression à Paris

Paris, 19 mars. — M. le marquis Laiser, ancien auditeur au conseil d'Etat, dont il fut beaucoup parlé au début de l'affaire Caffarel, vient d'être victime, à son domicile, rue de Bienfaisance, de sa part de ses beaux-frères, Henri et Yves Débrimont, d'une brutale agression motivée par des questions d'intérêt pendant entre Laiser et Bellemère.

M. Laiser a reçu des blessures profondes à la face et à l'occiput, pouvant donner lieu à des graves complications.

Une proclamation de l'empereur Frédéric aux Alsaciens-Lorrains

Strasbourg, 19 mars. — L'Empereur a adressé, aux Alsaciens-Lorrains, une proclamation proclamation promettant de protéger les droits de chacun, mais affirmant son intention de travailler à l'union étroite de l'Alsace-Lorraine, (qu'il qualifie avec insistance de territoire allemand) avec l'Empire.

L'état de santé de Léon XII

Rome, 19 mars. — Le Pape est souffrant; il a dû cesser tous travaux. Les députations qu'il devait recevoir ont dû quitter Rome sans le voir.

Le désarmement de l'Allemagne

Londres, 19 mars. — On télégraphie d'Odessa au *Daily News* l'étrange nouvelle suivante:

« La presse russe du Midi déclare que la situation politique de l'Europe va subir de très heureuses modifications en ce sens que l'Empereur Frédéric a résolu de prendre l'initiative d'un désarmement, au moins partiel. Les puissances voisines suivraient cet exemple. »

Bruit de la démission du Grand-Visir

Constantinople, 19 mars. — Le bruit court que le grand-vizir a donné sa démission. Son remplaçant prendrait une attitude coercitive vis-à-vis de la Bulgarie.

La question d'Egypte. — L'évacuation

Constantinople, 19 mars. — Des négociations sont en cours entre l'Angleterre et la Turquie, en vue d'un arrangement suivant lequel l'Angleterre évacuerait l'Egypte avant avril 1889 et la Turquie, une fois l'évation faite, donnerait la liberté du passage des Dardanelles aux Anglais.

Elections au Conseil général

Plusieurs élections au conseil général ont eu lieu dimanche.

Voici les résultats actuellement connus :

CORSE. — *Canton de Calvi.*

MM. de Champeau, droite..... 267 voix
Tuccinelli, gauche..... 245 ELU

INDRE-ET-LOIRE. — *Canton de Richelieu.*

MM. de Maussise, droite..... 1480 ÉLU
Morillard, gauche..... 1378 voix

Siège gagné par la droite.

Il s'agissait de remplacer M. Jarry, gauche.

ISÈRE. — *Canton de Roussillon.*

MM. Jourdan, droite..... 2033 ELU
de Nolly, gauche..... 1917 voix

Siège gagné par la droite.

Il s'agissait de remplacer un opportuniste.

LOZÈRE. — *Canton de Barre*

MM. Brue, rép. modéré..... 647 ELU
Boyer, opportuniste..... 439 voix

HAUTE SAONE. — *Canton d'Aufroy.*

MM. Reynaud, opport..... 994 ELU
Fournier, droite..... 760 voix
Général Boulanger..... 2 »

SEINE-INFÉRIEURE. — *Canton d Elbeuf.*

MM. Maille, opp..... 4184 ELU
Pion, droite..... 3002 voix

Le salon — Election du jury de peinture

Paris, 20 mar . — Hier, au palais de l'Industrie les artistes peintres ont élu les quarante d'entre eux qui doivent former le jury chargé de recevoir les tableaux présentés au Salon de cette année.

Le scrutin s'est ouvert à neuf heures du matin, sous la présidence de M. Bouguereau ; il a été fermé à quatre heures et demie.

MM. Bonnat, Lefebvre, Harpignies, Vallon, Henner, Bouguereau, Jules Breton, Cabanel, Cormon, Benjamin Constant, Boulanger, Jean-Paul Laurens, Tony Robert-Fleury, Detaille, Puvis de Chavannes, Busson, Yon, Guillet, Aimé Morot, de Vuillefroy, Maignant, Carolus-Duran, Bernier, Humbert, Rapin, Vayssa, Pillon, Luminais, Barrias, Saint-Pierre, Hector Leroux, François, Doux, Merson, Gervex, Lansyer.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'industrie textile en Allemagne

Les filatures allemandes de *laine cardée* ont eu à se plaindre, pendant le dernier exercice, de la langueur et de l'insuffisance des demandes. Les hivers trop doux des dernières années avaient laissé de grands approvisionnements en articles d'hiver, surtout en bonneterie et en gants de laine. La fabrication des châles et tissus n'avait trouvé qu'un écoulement restreint. Au surplus, la concurrence des offres belges s'est produite et a accablé le marché spécialement de fils blancs écrus, dont la consommation est la plus considérable en Allemagne.

Les numéros fins ont vu céder la place, cette année, aux laines peignées, même en Ecosse, où l'on emploie ordinairement les fils de laine cardée allemande, la consommation, s'il faut ajouter foi aux rapports des districts industriels rhénans, a été restreinte. Mais les filateurs de laine cardée du Voigtland saxon ont été plus satisfaits, la production ayant à peine pu marcher de pair avec le placement des produits. Avec la consommation assez considérable des articles de flanelle de Reichenbach et de Hof, ce sont les fortes commandes de Gera et de Greiz, ainsi que du district de Zittau, pour la fabrication des étoffes d'habillement, qui ont provoqué cette activité si prononcée. Les consommateurs ont, en beaucoup de cas, donné la préférence à l'article du Voigtland sur le produit belge.

Par contre, la demande pour les fils de laine cardée de la part des fabricants de bas et de gants de laine, s'est restreinte, la mode se portant de préférence sur les articles de laine peignée. Il y a eu aussi des contrats pour l'Autriche, en spécialités de fils de laine cardée ; mais le tarif des douanes autrichiennes rend impossible tout courant d'affaires régulier. La Belgique ne laissait guère plus aux filatures allemandes que la fabrication des fils mélangés, qui, à raison des changements de la mode, ne peuvent pas être fabriqués d'avance, par stock, dans les temps de ralentissement des autres travaux. On signale à Chemnitz à la même époque, la concurrence de la Belgique, qui a pris de grandes proportions et qui se fait sentir dans les districts industriels saxons..

La faveur du public se porte toujours de plus en plus sur les vêtements de laine, à cause de la beauté et du bon marché de l'article fabriqué. Les tissus allemands sont très recherchés, entre autres dans la région de Reims et dans le nord de la France, où ils trouvent des débouchés, malgré les droits de douane très élevés.

Les rapports de Mulhouse s'expriment en termes peu satisfaisants sur le cours des affaires, tandis que ceux de Dusseldorf constatent que la filature de laine peignée y était richement pourvue de commandes et qu'elle y avait été occupée complètement et dans des conditions rémunératrices. De même à Chemnitz, les filatures de laine peignée y ont continué à s'occuper de commandes abondantes et avantageuses.

Les rapports de l'Alsace, du sud de l'Allemagne et de la Saxe affirment la marche régulière et parfois animée du travail des filatures, mais les prix inclinent toujours vers la baisse, par suite du nombre croissant des broches. Cependant, l'augmentation de la consommation a marché à peu près du même pas que la production, car les bilans connus jusqu'ici des filatures par actions, accusent des bénéfices satisfaisants.

L'importation *des laines brutes de mouton*, en Allemagne, est montée à 909.630 quintaux métriques, en augmentation d'environ 21 000 quintaux sur l'exercice précédent. L'exportation, au contraire, déclinait et de 134.319 quintaux métriques descendait à 127.215 L'importation des shoddys, laines en flocons, peignées a été à peu près la même pendant les deux dernières années, mais leur exportation a baissé de 20.000 quintaux métriques.

L'importation des fils de laine s'est accrue de 159.985 quintaux à 163.579. Sur cette quantité, l'Angleterre, dont l'Allemagne est la meilleure cliente pour les fils de laine, a fourni 94 057 quintaux métriques ; la Belgique 34.402 ; l'Autriche 10.039 ; la France 9.702 ; la Suisse 8.999 En fils fins supportant un droit de douane de 8 à 24 marks, l'importation totale a été de 135.290 quintaux métriques, quoqu'il y ait eu, en même temps, des exportations de fils du même genre pour une quantité totale de 30.220 quintaux métriques, principalement pour la Belgique, l'Autriche, la Russie, la Suède, la France, l'Angleterre, les Pays-bas, la Suisse et les Etats-Unis. La production de l'Allemagne, en ce qui concerne ces fils fins de laine, semble être encore restée fort au-dessous des besoins intérieurs.

Le commerce d'Elbeuf pendant le mois de février 1888

Blousses. — Très recherchées, prix fermes.

Peignés et fils. — Sans changement.

Fabrication. — La fabrication de la nouveauté a été un peu moins active que le mois précédent, à cause de l'échantillonnage de la nouvelle saison. Cependant, les commissions d'été ayant été assez importantes, cette fabrication s'est prolongée plus tard que d'habitude. Les draps noirs présentent une légère amélioration sur le mois correspondant de l'année dernière : les draps de couleur et d'administration ont été très demandés.

On signale la tendance très marquée de la mode à revenir aux étoffes cardées pour la saison d'hiver qui s'annonce comme devant donner des résultats satisfaisants.

Vente. — Il est sorti d'Elbeuf pendant le mois de février 1888, 469.902 kilog. contre 419.139 kilog, dans le mois correspondant de 1887, soit une augmentation de 58.763 kilog. en faveur de 1888.

Salaires. — Sans changement.

Exportation. — Il n'y a eu pendant le mois de février que quelques affaires sans importance.

Soies et Soieries

LYON, 17 mars.

Les prix se soutiennent péniblement, malgré un courant d'affaires assez suivi.

Les soies de France ont plutôt faibli depuis le commencement du mois.

Les Cévennes se vendent assez mal cette année, les lots achetés en spéculation au début de la campagne ne sont pas encore tous liquidés. On fait :

60 fr. usages pour organsin France extra 26.25, 50 fr. dito dito grège Cévennes 2e ordre 10/12.

En Piémont on paye :

53 fr. usages pour organsin 1er ordre 22/24 fil et ouv.

Les Italie sont assez soutenues aux bas prix de :

52 fr. usages pour grège Messine extra 11/13, 46 fr. dito dito grège Messine 11/13 2e ordre 48.50 dito dito grège Lombarde 13/15 1er ordre.

Asiatiques. — Calmes et prix lourds :

34 fr. 25 usages pour Tsatlee best 4 1/2.

Ici on a fait un peu de faiblesse cette semaine comme :

33 fr. usages pour 4e 3/4.

Les ouvrées de Chine sont peu demandées. On paye :

45 fr. 50 usages pour trame Chine simple ouvraison française 36/42 petit 1er ordre ; 45 fr. 50 dito dito trame Chine tours comptés 45/55 2e ordre.

Les Canton filature restent à :

37 fr. 50/38 usages pour 10/12 2e ordre ; 36 fr. dito dito 18/22 3e ordre.

Les Japons sont lourdes à :

38 fr. usage pour grappes 2 à 2 1/2, 44 fr. 50 dito dito grège filature 2e ordre 11/13.

MARCHÉS DES LAINES A TERME

Cours du 20 Mars 1888

(De nos correspondants spéciaux)

MOIS	Laine en suint de La Plata — LE HAVRE: ANVERS — 86 0/0 prima bonne courante: Cote du jour précédent	Achat.	Vend.	84 0/0 prima courante: Achat.	Vend.	Peignés ANVERS — FRANÇAIS — Australie: Achet.	Vend.	Buenos-Ayres: Achet.	Vend.	ALLEMANDS — Australie: Achet.	Vend.	Buenos-Ayres: Achet.	Vend.
Janvier	-												
Février	144 50	145											
Mars	144 50	145											
Avril	146	147											
Mai	146	147											
Juin	146	147											
Juillet	147	148											
Août	148	149											
Septembre	149	150											
Octobre	150	151											
Novembre	150	151											
Décembre	-	150											

Le Havre : marché soutenu 250 balles. — Anvers : marché ferme, vente 130,000 kil.

Laines

ANVERS, 19 mars.

En disponible il a été traité 65 balles de laine La Plata, en suint.

LE HAVRE, 19 ma s.

Ventes à terme de samedi soir : 75 balles Buenos-Ayres, en suint, type prima, bonne courante, sur mai, de fr. 147 » 147 50 les 100 kil. ; 50 b. dito, sur juillet, à fr. 145.50 et 75 b. dito, sur septembre, de fr. 147 à 147.50.

Ventes à terme d'aujourd'hui : 25 balles Buenos-Ayres, type prima, bonne courante, sur juillet, à fr. 147 ; 75 b. dito, à fr. 148 ; 75 b. dito, sur août, de fr. 144 à 145 ; 75 b. dito, de fr. 148.50 à 149 et 250 b. dito, sur septembre, de fr. 148 50 à 149 50.

MARSEILLE, 17 mars.

On a vendu 45 balles de laine Bengasi, à fr. 60.

Marchés anglais

BRADFORD, 15 mars.

Laines. — La plupart des marchands de laine sont à la ferme de Bristol. Les laines inférieures sont fermes et bien demandées mais la demande est restreinte pour quelques genres de laines fortes.

Les prix sont les mêmes. Les genres de laine plus fine, surtout les merinos, se vendent difficilement et l'on manque de confiance.

Aucune transaction n'est relatée pour les mohairs et l'alpaga.

Fils. — Les achats des marchands pour l'exportation sont de nouveau très maigres et les funérailles de l'empereur d'Allemagne ont trouble les affaires. évidemment. Quand, de nouveau, la politique en Allemagne sera dans son état normal, et si de nouvelles complications ne s'élèvent, les affaires pourront reprendre de l'animation ici Les filateurs manquent de commandes et dans quelques cas ont arrêté leurs machines ; la plupart travaille sans profit.

Les prix sont faibles, quoique les cotations n'aient pas nominalement changé. Les filateurs de laines d'Australie sont occupés aux fils pour draperies mais les mérinos sont très bas.

Cotons, — L'hiver est peu favorable aux affaires et dans le commerce intérieur, la demande modérée garde cependant en activité les fabriques Le commerce des draperies est aussi modéré et pour quelques autres produits lourds on attend de nouvelles affaires.

Les prix sont très bas.

LEICESTER, 16 mars.

Le commerce de bonnetterie n'a guère subi de changement depuis notre dernier rapport. Dans les lainages épais les affaires sont au-dessous de la moyenne mais on constate une légère amélioration pour les lainages d'été. Les marchandises de coton reçoivent également plus d'attention.

Dans le marché de laine un ton calme prévaut, dû à la *fermeté des détenteurs* dans leurs prix.

La demande est médiocre pour les fils et les filateurs se plaignent des prix peu rémunérateurs d'ailleurs.

LIVERPOOL, 16 mars.

Vente de laine. — 4.118 b. aujourd'hui ont été cataloguées et 3.492 prises, formant un total de 11.750 b. vendues sur 17.349 offertes.

La concurrence était animée et les ventes se sont terminées à des prix très fermes.

Les ventes publiques de 9 000 b. de laine à peigne seront tenues le 20 et 21 courant et 9.500 b. de drap le 22.

Situation Météorologique. — Roubaix, 20 mars. — Hauteur barométrique, 758 m/m (baisse) ; température, 7 heures du matin 2 degrés au-dessous de zéro — 1 h. de l'après midi, 0 degré ; 5 h. soir, 0 degrés au dessous de zéro.

Paris, 19 mars. — Le baromètre a encore monté sur le Nord de l'Europe. Une bande de hautes pressions (776 m/m) s'étend de Fersé à Pétersbourg, tandis qu'une zône inférieure à 755 m/m couvre l'Allemagne, l'Italie et la Méditerranée ; le minimum se trouve dans le golfe de Gênes 748 m/m. Les mauvais temps de Nord Est continuent sur le Pas de-Calais où la mer est encore grosse ou très grosse. Le vent souffle fort du Nord Ouest en Provence. On signale des neiges en Allemagne, dans le Nord, le Centre et le Sud-Ouest de la France, des pluies en Italie et en Algérie.

La baisse de température est générale sur nos régions. Le thermomètre marquait ce matin 23 degrés à St Pétersbourg, — 18 au Pic-du-Midi, — 13 au Puy-de-Dôme, — 5 à Nancy, Clermont, — 3 à Lyon, — 4 à Nice et — 15 à Brindisi. En France, la température reste au froid et à la neige. A Paris, hier et ce matin neige. Maxima : 0 degré 2; Minima : 6 degrés 2. Eau de neige : 2 m/m.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

On a lu dimanche, sur les murs de Roubaix, une affiche signée du nom de M. Achille Scrépel, sénateur, se prononçant contre la candidature républicaine de M. Martel-Delespierre.

Cette affiche a surpris beaucoup de ceux qui connaissent les vieilles relations d'amitié unissant M. Martel et M. Achille Scrépel et qui savent qu'en janvier le premier, délégué sénatorial de la ville de Roubaix, a ostensiblement voté pour le second.

L'octroi forme, à Roubaix, la principale source des revenus de la ville.

Nous avons, dans un précédent article, rappelé les parties importantes du règlement et le tarif de l'octroi prorogés à partir de cette année avec quelques modifications, que nous avons indiquées.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher les chiffres de l'exercice 1886 d'avec ceux de 1887. La différence, en faveur de cette dernière année, est sensible ; elle porte surtout sur les matériaux de construction.

Voici le tableau des produits bruts de l'octroi perçus en 1886 et en 1887.

	1886	1887
Liquides et boissons	738.272 fr. 36	807.883 fr. 85
Comestibles	429.544 » 17	458.931 » 95
Combustibles	201.592 » 32	229.780 » 68
Bois de construction	111.536 » 32	128.392 » 40
Fourrages	100 564 » 98	106.868 » 02
Matériaux	182.240 » 43	279.681 » 00
Métaux	100.834 » 33	225.067 » 79
Objets divers	18.314 » 65	21.855 » 45
Recettes accessoires	8.772 » 97	5.291 » 96
	1.891.672 fr. 52	2.263.758 fr. 10

L'augmentation de 1886 sur 1885 avait été de 93,868 fr. 75 ; celle de 1887 sur 1886 atteint 372,085 fr. 57, (les matériaux de construction font déjà plus de 200,000 francs.)

Les frais de perception ont coûté à la ville 130,446 fr. 24 se décomposant ainsi :

Appointements du personnel	106.602 fr. 28
Frais d'exercice et d'impression	4.599 » 31
Matériel et frais divers	19.244 » 65
	130.446 fr. 24

Soit *5 fr. 76 pour cent* des recettes effectuées par le service de l'octroi proprement dit.

Il n'existe pas une seule ville en France où les frais de recette coûtent si peu qu'ici, relativement au chiffre perçu.

En regard de ces 5 fr. 76 pour cent, que l'octroi nous coûte, citons les chiffres proportionnels de quelques autres villes.

Amiens nous donne 11 fr. 48 pour cent ; Arras 11,35 ; Saint-Pierre-lez-Calais, 11,14 ; Limoges, 10,03 ; Nancy, 8,62 ; Nantes, 13.50 ; Reims; 12,12; Rouen, 12,90; Saint-Etienne, 13,73 ; Valenciennes, 12,49 ; Tourcoing, 10,33.

Donc, le service de l'octroi ne nous coûte pas la moitié de la moyenne qu'accusent les autres villes: cette moyenne va de 9 à 13 fr. pour 100.

Cette économie provient de la bonne organisation du service, du nombre relativement restreint des préposés et du choix heureux de ces derniers, qui n'atteignent que le nombre de soixante-deux, en exceptant les préposés aux droits de place (2), le personnel du pesage public (4), et le surveillant en chef des Halles.

Tandis que Roubaix compte *en tout* 69 préposés Amiens en a 103, Saint-Pierre-lez-Calais, 71, Reims 81, St-Etienne, 176, et il faut remarquer que le produit annuel de l'octroi de cette dernière ville n'atteint pas le chiffre de Roubaix.

On peut ajouter à ce chiffre de produit brut de l'octroi, 2.263.758 fr. 10.

	1886	1887
Les droits d'inspection	96.597 fr. 50	103.930 fr. 32
Les droits de vérification de viandes	11.656 » 75	13.063 » 00
Les droits de stationnement	517 » 40	522 » 20
Les droits d'occupation à l'abattoir	151 » 25	109 » 90
Les droits de place	75 217 » 85	78.871 » 75
Les droits de location de chaises à Barbieux	1.056 » 80	983 » 60
Les droits de pesdeule à la halle	81 » 63	34 » 27
		197.435 » 04

Total des recettes de 1887 : 2.461.213.14.

Les droits de pesage, perçus par quatre employés payés en dehors des frais d'octroi s'étaient élevés en 1886 à 19.538 fr., ils ont atteint l'an dernier 19 476 fr. 60. H. D.

La surtaxe sur le vin à l'octroi de Roubaix. — *L'Officiel* promulgue la loi suivante :

« *LOI portant prorogation d'une surtaxe établie sur le vin à l'octroi de Roubaix (Nord).*

» Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté.

» Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

» Art. 1er. — Est autorisée, du 1er avril 1888 au 31 décembre 1892 inclusivement, la prorogation de la surtaxe de trois francs (3 fr.) par hectolitre de vin, perçue actuellement à l'octroi de Roubaix (Nord) en vertu de la loi du 29 décembre 1882, dont les effets ont été prorogés jusqu'au 1er avril 1888 par un décret du 24 décembre 1887.

» Cette surtaxe est indépendante du droit de 4 fr. 80 qui peut être perçu, à titre de taxe principale, sur la même boisson.

» Art. 2. — La surtaxe autorisée par l'article qui précède sera spécialement affectée au service de la dette municipale.

» L'administration locale sera tenue de justifier, chaque année, au préfet, de l'emploi de cette surtaxe, dont le produit fera l'objet d'un compte général, tant en recette qu'en dépense, qui devra être présenté à l'expiration de la durée fixée par la présente loi.

» La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés sera exécutée comme loi de l'Etat.

» Fait à Paris, le 19 mars 1888. » CARNOT.

» Par le Président de la République :

» *Le président du conseil, ministre des finances,*

» P. TIRARD. »

L'Emprunt de 1.382.000 francs. — La première commission municipale se réunira mardi 20 mars, à six heures du soir, pour prendre connaissance des résultats de la souscription de l'Emprunt de 1,382,000 fr., et pour examiner le mode de répartition des titres à attribuer aux souscripteurs.

L'épuration des eaux de l'Espierre. — L'adjudication du premier lot des travaux de construction de l'usine d'épuration des eaux de l'Espierre à établir au Grimonpont a été faite, lundi après-midi, à la Mairie. En voici les résultats :

Devis 188,131 fr. 39 c. M. Henri Bosshardt, de Solesmes a présenté 28 pour cent d'augmentation sur le prix du devis; Charles Macquart, de Lille, 5 pour cent d'augmentation, Oranie-Lhost, de Lille, 5 pour cent de rabais, A. Clément-Antoine de Mézières, 2 pour cent, Déchiron-Firmin, de Sedan, 1 pour cent, Moïse Rogier, de Roubaix, 7 pour cent, adjudicataire.

Nous relevons une erreur d'impression qui s'est glissée dans le tableau des votes de dimanche que nous avons publié. Les électeurs inscrits au 4e bureau (rue Pierre-de-Roubaix) sont au nombre de 1834, et le chiffre total pour Roubaix-ville est de 9013.

Le congrès de chirurgie vient de clore ses travaux sous la présidence de M. le procureur Vermeil, à Paris. Nous relevons dans les comptes-rendus des séances de ce congrès le nom de notre concitoyen, M. le docteur Félix Debacker dont la communication sur l'*antisepsie et l'asepsie au moment de l'opération* a été très applaudie. M. le docteur Debacker présentait, à l'appui de sa thèse, de nombreuses expériences faites au moyen d'un appareil de son invention, le *stérilisateur portatif*, instrument très ingénieux destiné à désinfecter tout ce dont le chirurgien a besoin pour opérer en ville. C'est une sécurité de plus offerte pour la prompte guérison des plaies.

M. Antoine Dupont, marchand de lait, demeurant rue de l'Ommelet, vient d'être réintégré dans sa qualité de Français, par arrêté ministériel.

Il a été établi que M. Dupont, bien qu'ayant habité la Belgique, était Français par droit de naissance.

La neige continue à tomber abondamment depuis trois jours, rendant la circulation fort difficile, surtout aux voitures.

Le nombre des chevaux qui s'abattent est considérable.

Les tramways attelés ont cessé leur service ; quant à la ligne de Lille, elle fonctionne régulièrement, grâce aux précautions prises et aux moyens énergiques employés par le personnel du service, qui n'a rien négligé pour arriver à ce résultat important.

Dans nos rues, la police veille à ce que chacun enlève la neige des trottoirs, et nombreux sont les gamins qui, armés de pelles et de rateaux, vont de porte en porte offrir leurs services pour le déblaiement des neiges.

Un accident causé par la neige. — Bien que la neige ait occasionné des chutes très nombreuses, nous n'avons entendu parler que d'un seul accident sérieux.

Un ancien employé d'octroi, Louis Cocheteux, actuellement employé chez M. Allart, suivait la rue du Chemin de Fer, quand, arrivé vis-à-vis du *Café des Beaux-Arts*, il glissa sur la margelle du trottoir et tomba si malheureusement qu'il se fractura la jambe droite.

Après avoir reçu les soins d'urgence à l'estaminet Belmère, le blessé fut conduit en flacre, à son domicile, place Chaptal.

Une scène scandaleuse. — Les voyageurs qui se trouvaient, lundi matin, dans le train-tramway qui part de Lille pour Roubaix à 11 h.40, ont été témoins d'une scène scandaleuse.

Un voyageur de troisième classe demanda à l'agent du train s'il pouvait satisfaire un besoin naturel dans le compartiment,—lequel était, par parenthèse, bondé de voyageurs;— ou, du moins, par la portière.

L'agent ayant répondu négativement, un autre voyageur parla qu'on ne l'empêcherait pas de « se soulager. » Il ouvrit la portière qui donne sur la galerie extérieure et.... gagna son pari.

Ajoutons qu'il y avait là plusieurs femmes et jeunes filles.

Nous comprenons que l'agent du train soit souvent impuissant à empêcher les scènes qui se passent en troisième classe, mais il faudrait que la Compagnie du Nord lui adjoignit un second.

Les familles qui n'ont pas le moyen d'aller en seconde classe trouvent trop souvent en troisième des individus vautrés sur les banquettes qui crient, fument, crachent et chantent des chansons ordurières.

La Compagnie du Nord prendra, nous n'en doutons pas, les mesures nécessaires pour que ces voitures soient tenues plus convenablement.

L'identité du noyé retiré lundi matin du canal près de la passerelle des soies a pu être établie.

C'est un fileur demeurant rue d'Espagne, du nom de Joseph Meyer.

Meyer était âgé de soixante-trois ans il laisse neuf enfants.

Une tentative de vol a été commise dans la nuit de lundi, chez Mlle Marie Gion, rue Drouot.

Mlle Gion, qui tient dans cette rue un magasin de chaussures, entendait qu'on coupait un carreau de l'étalage.

Elle ouvrit la fenêtre de l'étage et cria : « *au voleur* ! »

Les malfaiteurs, ils étaient deux, s'enfuirent, l'un par la rue Buffon, l'autre par la rue de Flandre.

Deux innocents. — Deux jeunes gens, Henri *Ducoulombier* et *Alphonse Dhont*, arrêtés récemment comme les auteurs supposés d'un vol commis au préjudice de M. Dubus, boucher, rue Pellart, viennent d'être mis en liberté à la suite d'une ordonnance de non-lieu rendue par le parquet; l'innocence des deux jeunes gens étant absolument démontrée.

Frère et sœur. — Palmyre et Jean-Baptiste Ernest se battaient comme chien et chat lundi à midi, rue de l'Ermitage.

On dut dresser à leur charge un rapport de police.

En revenant de Wattrelos, Vlaminck était un peu «pompette», comme dit, ou à peu près, une chanson locale : aussi était-il très généreux, et voulait-il payer des consommations à ses amis attablés chez M. Maurice Delys, cabaretier Grand-Rue.

Mais, comme de nombreux estaminets de Wattrelos avaient eu déjà la visite de Vlaminck, son porte-monnaie s'était vide, et il n'avait plus un liard.

On le mit à la porte, sans s'inquiéter davantage mais Vlaminck ne sut pas reconnaître la générosité du cabaretier, car il revint, et, d'un formidable coup de pied, enfonça un panneau de la porte.

Un agent arriva qui conduisit au poste le belliqueux ivrogne.

Mouvement du canal de Roubaix — Bateaux arrivés : *Les Deux Sœurs*, campêche, venant de Dunkerque ; *Héritage*, moïs, id. Dankerque ; *les Deux Frères*, houille, id. Bruay ; *Trio*, houille, id. Beuvry; *Boyton*, houille, id. Violaines; *Sans Repos*, houille, id. Violaines; *Yacht*, graines, id. Dunkerque, l'*Elisa*, houille, id. Beuvry; *St-Pierre*, bie, id. Dunkerque; *St Firmin*, houille, id. Beuvry; l'*Emile*, houille, id. Beuvry; *Richard*, houille, id. Bruay.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Notre Musée. — Depuis dix jours le public est admis à visiter les galeries du quatrième étage de l'Hôtel-de-Ville où viennent d'être installées les quelques collections de la ville.

Bien que modeste encore, notre Musée ne manque pas d'intérêt et mérite qu'on s'y arrête un instant.

Nous nous proposons donc de passer successivement en revue les œuvres d'art et les curiosités qu'on y a réunies et, pour plus de clarté, nous suivons l'ordre dans lequel elles ont été placées.

Nous commencerons par le Musée de peinture.

Dans la première galerie, côté gauche, nous trouvons d'abord la *Suzanne au bain*, l'une des œuvres les plus poussées de notre concitoyen M. Archange Bodin : cette étude de nu se recommande surtout par le modèle des formes et le ton de chair absolument réussi : la pudeur effarouchée de la chaste Suzanne est bien exprimée sur cette candide physionomie qui tranche sur les figures ravagées par les passions des lubriques vieillards.

Le tableau suivant a figuré à notre exposition de 1887 : c'est un magnifique paysage *Soir d'automne* de Saintin, sur lequel l'œil se repose avec complaisance ; cette toile a été donnée par l'Etat.

Juxta crucem, tel est le titre d'une excellente peinture religieuse due au pinceau de M. L. Coquelet, de Valenciennes, artiste jeune encore, d'un talent plein de promesses. Son tableau très étudié, est d'une facture qui est marquée au cachet d'une véritable originalité. Le ton grisâtre que l'artiste a donné au fond de sa toile donne un relief saisissant à cette scène qu'il a traité : la vierge Marie donnant un suprême baiser au front du divin Crucifié. — Cette œuvre a été récompensée d'une mention au Salon.

Le jeune et sympathique artiste tourquennois, M. Charles Roussel, a offert au musée la toile : *Les apprêts de la pêche à Berck-sur-Mer* qui a figuré si honorablement au Salon de 1887 et à notre exposition. Charles Roussel est élève de Cabanel et de Wertz.

Le tableau voisin *Perrie de au pilori* est l'œuvre d'un peintre lillois, Arsène Hertrel, né en 1817, mort en 1861. Elève de Ingres qu'il suivit à Rome, il étudia, pendant son séjour en Italie, les grandes compositions religieuses : à son retour en France il produ